

Calcul de l'indemnisation du propriétaire cédant un carrelet sur ponton.

Méthode de calcul : voir page "Notice"

(L'installation doit être utilisable)

0	Identification (AOT + Nom) : >>	Exemple : 168E FO 351 - KOENIG
---	---------------------------------	--------------------------------

	Paramètres pris en compte	Forfait	Maritime ou fluvial	
			Inventaire	Montants
1	Escalier, porte d'accès	800,00 €	2	1 600,00 €
2	Passerelle, mètre linéaire	200,00 €	38	7 600,00 €
3	Poteaux, pose comprise, unité	800,00 €	40	32 000,00 €
4	Plateforme, m2	200,00 €	25	5 000,00 €
5	Cabane, m2 (porte, fenêtre, etc.,)	250,00 €	15	3 750,00 €
6	Treuil + mât + poulies	900,00 €	1	900,00 €
7	Filet + cadre	650,00 €	1	650,00 €
8	Accastillage	500,00 €	1	500,00 €
9	Divers 1 (à préciser)			0,00 €
10	Divers 2 (à préciser)			0,00 €
11	Divers 3 (à préciser)			0,00 €
12	Divers 4 (à préciser)			0,00 €

TOTAL valeur à neuf :

52 000,00 €

13 Travaux à prévoir ... (Ex.: 2 poteaux à 800 € pièce): 1 600,00 €

TOTAL, travaux déduits

50 400,00 €

14 État, accès, etc., (% + ou -) : -15

42 840,00 €

15 Date de construction : 01/06/2007 17 ans (Max.: 30)

16 Travaux effectués le : 10/07/2020 4 ans (Max.: 25)

Montant des travaux : 2 500,00 €

17 Taux de dépréciation (% an) : 3,00 %

Valeur installation après dépréciation :

24 705,83 €

Valeur travaux effectués après dépréciation :

2 251,00 €

Valeur résiduelle, travaux inclus :

26 956,83 €

Indemnisation proposée (min. 10% valeur à neuf) :

26 956,83 €

Suivant qualité des matériaux (types de bois), éléments 1 à 5 peuvent être revalorisés.

Zones modifiables en vert

Zones calculées en rouge

Remerciements : Syndicat Mixte des ports de l'estuaire de la Seudre